



SAINT-OUEN-SUR-SEINE

Le vendredi 28 juillet 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Prime pour nos agent·e·s de santé : une victoire

Lors de la dernière loi de finances, le député Éric Coquerel a réussi à faire passer un amendement octroyant aux collectivités qui disposent de centres municipaux de santé une enveloppe fléchée leur permettant de faire bénéficier leur personnel d'une prime exceptionnelle. Ce personnel avait en effet été privé de la prime dite « Ségur ».

Saisi par les agent·e·s de la collectivité, et investi dans un combat commun, le Maire de Saint-Ouen, Karim Bouamrane, a salué et soutenu cette initiative.

Nous sommes heureux aujourd'hui de constater que cet amendement a été adopté. La ville de Saint-Ouen bénéficiera ainsi d'une somme de 233 700 euros à répartir entre son personnel médical, qui participe de façon indispensable au service public de la santé. Notre député portera, lors du prochain projet de loi de finances, une proposition visant à pérenniser cette dotation.